

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 78-159 du 22 Juin 1978

Portant nomination et promotion
à titre exceptionnel et étranger
dans l'Ordre National du BENIN.-

Le Président de la République
Grand Maître des Ordres Nationaux

- VU l'Ordonnance n°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du BENIN ;
- VU le Décret n°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU la Loi n°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, instituant l'Ordre National de la République Populaire du BENIN ;
- VU le Décret n°72-72 du 4 Avril 1972, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du BENIN ;
- VU le Décret n°72-73 du 4 Avril 1972, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du BENIN ;
- SUR Proposition du Camarade Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger, au Grade de COMMANDEUR, dans l'Ordre National du BENIN, pour prendre rang du 3 Mai 1978 :

S.E. Mr Hans-Joachim HELDT
Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne
en République Populaire du BENIN.

.../...

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel/ -

FAIT A COTONOU, LE 22, Juin 1978

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU. -

Le Grand Chancelier de l'O.N.B.

M. S. COULIBALY. -

AMPLIATIONS / - PR 8 CC DU PRPB 4 MINISTERES 15 C.S. 5 GRDE CHANC. 6
C.N.R. 4 SGG 4 IGE 2 DGAJL 2 INSAE 2 DPE 2 SPD 2 DCCT 1 ONEPI 1
JORPB 1 INTERESSE 1. UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1 MAEC et Protocole 10